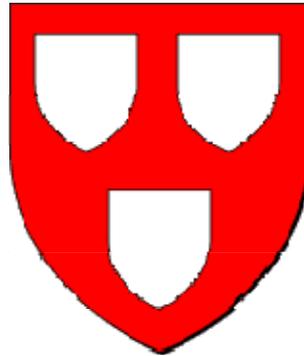




# Geoffroy de Charny

Ascendant ☉  
Allié ○

Porte Oriflamme de France en 1356



Geoffroi de Charny était un des plus fameux combattants de France, un chevalier héroïque, un homme cultivé et d'une très grande piété. Ses grands faits en dehors et sur le champ de bataille ont été tout sauf oubliés. La raison la plus courante pour laquelle on le cite est le fait qu'il a été le premier possesseur connu du Saint suaire de Turin et la personne la plus responsable du mystère autour de l'origine de celui-ci. Charny est mort sans révéler ni où ni quand il l'a obtenu et les historiens sont incapables d'expliquer son origine avant la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle. Une autre raison de sa renommée se trouve dans trois ouvrages en français qui nous restent, et connus seulement d'un petit groupe de scolaires. Les trois livres<sup>1</sup> en question sont *Demandes pour la joute, les tournois et la guerre*, le *Livre de Messire Charny* et le *Livre de Chevalerie*. Ils furent probablement écrits en corrélation avec la création de l'Ordre de l'Etoile par Jean II le Bon en 1352. Charny en fut d'ailleurs un des membres fondateurs et un des derniers membres vivants à sa mort.

On ne sait que peu de choses sur Geoffroi de Charny avant les années 1330. Ce chevalier est né aux alentours de 1300-1305. Il est le fils de Jean de Charny et de Marguerite de Joinville dont le père était le célèbre chroniqueur de Saint-Louis. Il semble s'être illustré dans la vie au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, a été amené à la chevalerie par le Roi Philippe le Bon et combattit comme un tigre dans de nombreuses batailles contre les Anglais.

En 1337, Geoffroy de Charny prend part, en qualité de banneret, aux expéditions du Languedoc et de la Guyenne, sous les ordres du Comte d'Eu, Maréchal de France. En 1340, il est avec le Duc de Bourgogne, dans les Flandres, contre les Anglais. En 1341, il était à Angers, au service du Duc de Normandie, roi, sous le nom de Jean le Bon. En 1343, en considération de ses bons services, Geoffroi de Charny, toujours Seigneur de Pierre-Perthuis, fut nommé par le roi, gouverneur de Saint-Omer. Il fut l'un des plénipotentiaires appelé à discuter entre la France et l'Angleterre, les conditions de la trêve qui, par la suite fut signée le 28 Septembre 1347.

Il fut fait prisonnier à Calais, le 1<sup>er</sup> Janvier 1350, et passa 18 mois de captivité à Londres. La majeure partie de son temps dans cette prison fut consacrée à la prière. En Juin 1351, Jean II le

---

<sup>1</sup> Le premier a été écrit vers 1352 et est une espèce de code chevaleresque sous forme de 93 questions sans réponses. Le second est un poème de 1934 vers traitant de la vie chevaleresque datant de 1346 ou peu après. Enfin le dernier a été rédigé vers 1350 et traite des aspects pratiques de la carrière du chevalier et de ses idéaux.

Bon réunit une rançon digne d'un roi de 12000 écus pour obtenir la liberté de son chevalier le plus brave. A son retour, Charny reprit son gouvernement de Picardie.

En 1353, alors qu'il avait fait le vœu de construire un édifice religieux lors de sa captivité, il obtint du Roi Jean une rente pour fonder l'église collégiale de Lirey (son fief).

Vers 1356 sont effectuées les premières expositions connues du Saint suaire (dont il est le premier possesseur français) dans toute sa longueur par les chanoines de Lirey et sur l'incitation de Jeanne de Vergy son épouse. Les foules se rendent en grand nombre à la collégiale de Lirey en pèlerinage et des médailles particulières de souvenir sont frappées à leur intention.

Le 25 Juin, il était nommé porte oriflamme par Jean II le Bon. Le 19 Septembre 1356, il tombait à la bataille de Poitiers, portant l'Oriflamme jusqu'à son dernier souffle.

Sa mort mérite toute l'attention car sa disparition annonçait le déclin de l'apogée de la chevalerie dont l'écroulement final devait se produire 59 ans plus tard à Azincourt.

Le 18 Septembre 1356, veille de la bataille, eurent lieu des négociations entre 11 nobles dont 5 Anglais et 6 Français. Chez les Anglais, se trouvaient Warwick, Suffolk, Burghersh, Chandos et Audley. Les 6 français étaient Tancarville, l'Archevêque de Sens, l'Archevêque de Taurus, Charny, Clermont et Boucicaut. Charny, dans sa recherche constante de la prouesse, proposa un affrontement de 100 chevaliers anglais contre 100 chevaliers français choisis parmi les meilleurs de chaque camp (un écho à la fameuse bataille des Trente en Bretagne en 1351). Mais Warwick refusa. Le lendemain, Geoffroi de Charny était aux côtés du roi dans le bataillon royal, dit le bataillon « de réserve ». On trouvait également à ses côtés Eustache de Ribemont qui portait la Bannière Royale. L'oriflamme resta non déployé avant que de mauvaises circonstances oblige l'armée à se retirer et se regrouper. Mais les Français furent incapables de se rallier, se séparant à l'endroit où l'Oriflamme était déployé. Geoffroi de Charny mourut avec celui-ci, s'interposant entre le Roi et un chevalier Anglais qui chargeait la lance dirigée vers le souverain. Il prit le coup fatal et s'écroula l'Oriflamme dans les mains tandis que les Anglais écrasaient l'armée française.

## TENTATIVE DE REPRISE DE CALAIS

*Revue de l'art chrétien, dirigée par l'abbé J. Corblet, septième année,*

La plupart des historiens ont passé sous silence la tentative de Geoffroy de Charny pour délivrer Calais de la domination des Anglais. M. René de Belleval a voulu rendre à cet épisode l'importance qu'il mérite : il ne s'agit là, il est vrai, que d'une entreprise avortée; mais, si elle eût réussi, quelle n'aurait pas été sans influence sur l'avenir ! Les destinées de la France auraient sans doute été changées; le souvenir des batailles de Poitiers et d'Azincourt n'assombrirait pas nos annales, et M. René de Belleval n'aurait pas eu à écrire l'Histoire de la grande guerre.

Depuis le 3 août 1347, Edouard III était maître de Calais que n'avait pu sauver l'héroïque dévouement d'Eustache de Saint-Pierre. Un armistice qui devait s'étendre jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1349, laissait aux Anglais les loisirs nécessaires pour jouir de leurs déprédations. Leur quiétude faillit être gravement troublée par l'audace patriotique d'un gentilhomme, pour qui la théorie des faits accomplis avait sans doute plus de valeur que le respect des traités. Le sire Geoffroy de Charny, gouverneur de Saint-Omer, n'avait à sa disposition qu'un petit nombre d'hommes, mais il eut recours à la ruse et essaya de battre en brèche la fidélité du capitaine de Calais. C'était un italien : or, ce n'est pas seulement de nos jours que la trahison a trouvé accès chez les enfants dégénérés du peuple-roi, et Charny pouvait espérer que vingt mille écus d'or auraient raison de la conscience d'Aymery de Pavie. Le capitaine italien trouva que son honneur était tarifé A un prix convenable, et s'engagea à livrer le château-fort confié A sa garde. Il avait un secrétaire dont on n'avait sans doute pas songé à solder la discrétion. C'est par lui que Edouard III fut mis ait courant de ces ténébreuses machinations. Le Roi d'Angleterre manda à Londres son infidèle

capitaine ; il lui prouve qu'il connaît tous les détails de sa forfaiture, et lui propose d'expier sa trahison en en faisant une seconde. En face d'un double bénéfice, Aymery n'hésite pas: il aura les 20,000 écus d'or, la faveur du Roi, un renom d'habileté, et peut-être même, ce à quoi il tenait le moins, la réputation d'honnête homme.

Il retourne à Calais où il continue ses comme si rien n'était venu modifier ses projets. C'est dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier 1350 qu'il devait introduire dans le château Geoffroy de

Charny, accompagné de 500 lances recrutées dans la noblesse picarde. Edouard III était arrivé secrètement avec un grand renfort de troupes pour surveiller de plus près la fidélité de son agent et lui prêter main-forte. Quand Aymery eut touché les florins, il fit arborer la bannière fleurdelisée sur la tour du château. Les Français accourent pour en prendre possession, sans se douter du guet-apens qui les menace; ils sont massacrés la plupart dans un combat inégal ; quelques-uns s'échappent à la faveur des ténèbres; les autres sont faits prisonniers comme leur valeureux capitaine.

On s'est demandé si Philippe VI avait trempé dans les projets de Charny, si du moins il leur avait prêté l'autorisation d'une tolérance encourageante. Il est plus que probable qu'il ferma volontairement les yeux, pour ne les ouvrir qu'après l'issue de l'évènement. Charny eut donc le sort de ceux qui échouent : il fût désavoué. S'il avait réussi, on l'aurait proclamé un héros, son nom serait resté à jamais célèbre, et sa statue, érigée sur les hauteurs de Calais, défierait encore aujourd'hui d'un regard allier les lointaines rives de l'Angleterre!

### LE SAINT-SUAIRE

Au lendemain de l'Année sainte, du jubilé de 1350, qui attira d'immenses pèlerinages à Rome, où l'on vénérât le " Voile de Véronique ", un petit village de Champagne, Lirey, au diocèse de Troyes, attire lui aussi des foules innombrables venues du monde entier pour vénérer une Relique dont l'identité ne fait aucun doute. Un *méreau*, sorte de médaille en plomb telle qu'en portaient les pèlerins du Moyen Âge, aujourd'hui conservé au musée de Cluny, en apporte la preuve. Il montre deux porteurs de chape – dont les têtes ont disparu – soutenant ladite Relique : le Saint Suaire déployé dans toute sa longueur, comme s'ils le tiraient de sa châsse. Celle-ci est frappée des armes de Geoffroy de Charny, à *dextre*



La première apparition documentée du Suaire de Turin se situe donc au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, à Lirey, en Champagne, peu après la fondation de la collégiale Notre-Dame. Jusque-là, Lirey, un petit village situé à cinq lieues de Troyes, ne disposait d'aucun édifice religieux, ni église ni chapelle. Ce n'était même pas une paroisse ; ses habitants dépendaient, sur le plan spirituel, de Saint-Jean-de-Bonneval, à une demi-lieue de là. Aussi, en février 1353, le seigneur de Lirey, Savoisy et Monfort, Geoffroy Ier de Charny, vaillant chevalier et dévot de la Vierge, demanda-t-il à l'abbé de Montier-la-Celle, Aymeric Orlhuti, collateur de la cure de Saint-Jean-de-Bonneval, la permission d'y édifier une église.

La permission accordée, l'acte de fondation fut passé le jeudi 20 juin 1353, à Lirey même. L'église collégiale fut établie en l'honneur de la Sainte-Trinité, sous le vocable de l'Annonciation de Marie, selon le vœu du fondateur. C'était une construction de bois, d'une architecture assez pauvre. On pense que, comme le voulait l'usage, le chapitre fut établi à côté du château fort de messire Geoffroy, au lieu-dit la Motte.

**Six chanoines prébendés étaient attachés au service de l'église.** Le seigneur de Lirey se réservait bien entendu le droit de présenter aux canonicats. Les premiers nommés furent Robert de Caillac, Guillaume de Bragelogne, Renaud de Savoisy, Henri de Sellieres, Jean de Lisines, Robert de Saint-Vinnemer. Tous étaient prêtres ; et si à l'avenir leurs successeurs ne l'étaient pas, ils devaient se faire ordonner durant l'année de leur nomination.

Le jour de leur réception, ils durent jurer sur les Evangiles obéissance et fidélité au seigneur de Lirey, à ses successeurs et au doyen du chapitre. L'un des chanoines, élu, portait en effet le titre de doyen. L'évêque de Troyes avait le droit de confirmer son élection.

On commença par élire Robert de Caillac, qui demeura en place de 1353 à 1358. La vie des chanoines n'était pas de tout repos. Chaque jour, le chapitre devait faire dire une messe basse de la Sainte Vierge, chanter une grand-messe ainsi que l'office canonial. Les chanoines avaient aussi des charges annuelles : le lendemain de l'Annonciation, ils devaient faire célébrer une messe du Saint-Esprit pour le fondateur (commuée après sa mort en messe des défunts) et une autre pour l'âme de Jeanne de Toucy, sa première femme. Heureusement, il y avait des compensations.

Geoffroy de Charny versait au chapitre 260 livres de rente foncière annuelle et perpétuelle, exemptées d'impôt par le roi. Tous les ans, chaque chanoine recevait [...] quatre livres et quatre sous tournois ; le doyen Caillac avait droit à une double part.

En 1354, le pape Innocent VI donna son approbation par bulles, enrichit la collégiale de droits et privilèges nouveaux et octroya des indulgences aux visiteurs, qu'il renouvela en août. Le 28 mai 1356, l'acte de fondation fut approuvé par l'évêque de Troyes, Mgr Henri de Poitiers, de son château d'Aix-en-Othe.

Las, à peine quelques mois plus tard, le fondateur Geoffroy de Charny mourut au combat. De quoi allaient vivre les chanoines prébendés ?

Sur place, il fallait bien que le service continue. Le 5 juin 1357, douze prélats de la cour du pape publièrent une bulle par laquelle ils accordaient de nouvelles indulgences aux pèlerins. C'était un encouragement. Les faveurs attachées à la visite de la collégiale, aux legs, bonnes œuvres et aux aides à la fabrique allaient attirer les visiteurs. Dans la chartre qu'ils avaient cosignée en juin 1357, les évêques remettaient également quarante jours de pénitence aux fidèles qui « visiteront l'église ou ses reliques ».

Le mot « **relique** » venait de faire son apparition dans l'histoire de la collégiale. Si aucune précision n'était donnée quant à leur identité, un mémoire adressé au pape Clément VII et signé en 1389 par l'un des successeurs d'Henri de Poitiers, Mgr Pierre d'Arcis, nous apprend que l'on procéda à la collégiale, durant ces années, à l'ostension d'un linge qui portait « la double effigie, de face et de dos » du Christ, avec les blessures caractéristiques de la Passion. **C'est la première fois dans l'histoire qu'est mentionnée l'existence de ce Suaire [...].**

## HONNEUR ET CHEVALERIE : L'ENRACINEMENT MÉDIÉVAL

(extrait du discours de M. Philippe Contamine le 22 octobre 2002)

Il est permis de voir dans le Livre de chevalerie que le vaillant, le sage, le preux, le bon Geoffroy de Charny, garde de l'oriflamme du roi Jean (c'est en cet office qu'il devait mourir à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356), écrit vers 1350, l'apogée de cet ample mouvement qui rassemble indistinctement le réel et l'imaginaire. Cette œuvre, où le mot honneur figure des dizaines de fois, se propose en effet d'examiner, à l'intention des " jeunes dans la société aristocratique " (pour parler comme Georges Duby), la façon de parvenir " au plus grand honneur " : pour cela le tournoi est préférable à la joute, la guerre au tournoi. Parmi toutes les bonnes raisons de faire la guerre, figure la défense de son " honneur " et de son héritage (les deux notions sont étroitement associées), de l'honneur et de l'héritage de ses " amis charnels ", de l'honneur et de l'héritage de son légitime et naturel seigneur. Car à la guerre, il convient de tout mettre en aventure, " corps, honneur et chevance [les biens, meubles et immeubles] ". " Des bonnes journées [de bonnes batailles] viennent et croissent les grands honneurs ". Il s'agit de " toujours faire et tirer au plus honorable ". Mais non sans contrepartie : car " pour cet honneur viennent connaissance [la renommée], avancement d'état [les promotions], profit, richesses et accroissement de tout bien [la fortune] ". Pour cela, il faut mener une vie proprement ascétique, refuser les comportements dangereux ou dégradants (trop manger, trop boire, trop jouer, trop aimer la chasse et le luxe), éviter l'orgueil, le mépris, " garder secrètement l'honneur de sa dame ", qui, de son côté, doit persuader son aimé d'acquérir l'honneur par la prouesse. L'amour tire le chevalier vers le haut. Ainsi Dieu donnera-t-il de sa grâce " très haut honneur " dans ce siècle et à la fin l'âme en paradis ", dès lors qu'au métier d'armes, non seulement on obtient " l'honneur du corps " mais, sous certaines conditions, et notamment lorsqu'on suit son seigneur dans sa guerre, le salut. Dans sa plénitude et sa rigueur, l'ordre de chevalerie, comparé à un ordre de religion, permet de sauver son âme et de voir son corps honorer. Toutefois, qui fait la guerre " plus pour la gloire du monde

" que pour sauver son âme, peut bien acquérir quelque renommée mais la renommée est courte et l'âme y a peu de profit. Car il existe aussi de mauvaises gens d'armes, menant, comme nous dirions, une sale guerre et acquérant du même coup une déshonnête renommée. Charny n'est ni dupe ni aveugle : " Honte est si accoutumée et honneur si peu connu au temps de maintenant. "

Père de Charlotte, mère de Philiberte de Chasan, mère d'Amé de Rabutin, père de Sidoine, mère d(Huguenin du Pin, père de Charles, père d'Etienne, père de Dorothee, mère de Madeleine de Poligny, mère de Françoise, mère d'Anne Sachet, mère de François Boquet de Courbouzon, père de Claude-Antoine, père de Claude-François, père de Claude-Antoine, père de Victoire, mère d'Adèle Le Bas de Girangy, mère de Marie-Eugénie Garnier de Falletans, mère de Maurice O'Mahony, père d'Yvonne, mère de Monique Bougrain, mère de Dominique Barbier.